

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 754

présenté par  
Mme Michèle Delaunay

-----

**ARTICLE 39**

À l'alinéa 82, après la deuxième occurrence du mot :

« mots : »,

rédigé ainsi la fin de l'alinéa :

« « 1°, 2°, 3°, 4°, 6° et 7° de l'article L. 321-1 » sont remplacés par les mots : « 1° à 5° de l'article L. 160-8 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.